RÔLES ET MISSIONS DE L'EQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT AU MARIAGE

LES 4 PILIERS DU MARIAGE – LA LIBERTE

La liberté est l'une des quatre conditions fondamentales pour la validité d'un mariage.
« Vous avez décidé de vous marier, est-ce librement et sans contrainte ? » [1]

Telle est la question posée par le prêtre au moment de l'échange de l'échange des consentements.
Question étonnante à contre-courant de ce que l'assemblée pense pour une part : se marier serait-ce « s'enchaîner » à l'autre, perdre sa liberté ?
La confusion est courante aujourd'hui entre un libre-arbitre « épidermique » et cette vérité profonde qui rend libre. Est libre celui qui choisit, renonce à ce qu'il n'a pas choisi, parce qu'il sait où il va.
Il n'est plus soumis à ses pulsions, à l'instant : une orientation de l'existence « fait sens ». En matière de mariage, il ne peut y avoir d'amour sans un choix réciproque et libre qui engage toute la personne. Alors se choix est exclusif et demande une fidélité. Alors ce choix est engagement de toute une vie. Alors se choix ouvre à la vie, il est fécond.

La liberté est une condition essentielle pour pouvoir se marier. Les futurs époux doivent être libres : aucun des deux ne doit être marié, et aucun des deux ne doit subir de contraintes, que celles-ci soient d'ordre moral, financier, psychologique ou social...
Mais la question de la liberté va plus loin. Elle concerne non seulement les conditions du mariage, mais aussi son développement et sa vie. **La liberté dans le couple s'exerce et se construit dans la mesure où chacun accepte de laisser mourir un peu de soi pour que le couple vive, et vive non chacun à côté de l'autre, mais chacun avec et pour l'autre.** En somme, la liberté est la condition du mariage réussi, en tant qu'il est passage du «je» au «nous».
Le «nous» à construire impliquera parfois de grands efforts, voire des renoncements, de la part de chacun. **La liberté n'est pas faire ce que l'on veut mais vouloir ce que l'on fait.** Cette liberté n'est pas acquise une fois pour toutes, elle implique une relation de qualité dans le couple qui permet à l'époux et à l'épouse de s'épanouir non au détriment l'un et l'autre, mais l'un par et pour l'autre dans la joie du don mutuel.

[1] Rituel du Mariage

Proposition d'animation

Invitation à répondre aux questions ci-après, d'abord en couple, puis par petits groupes (tablées de 3 couples). Puis remontée en grand groupe, avec éclairage et approfondissement du prêtre ou diacre présent.

- Quelles dispositions puis-je prendre pour réfléchir posément à l'engagement du mariage? Comment vais-je respecter la liberté de l'autre dans ses priorités professionnelles, dans ses choix de loisirs, dans ses liens familiaux, etc. ? Suis-je suffisamment libre et fort pour dire «Non», et donc aussi pour dire «Oui»?
- Vous avez découvert que dans le sacrement de mariage, Dieu s'engage à vos côtés. Vous sentez-vous libre vis-à-vis de cette découverte, comment envisagez-vous votre liberté à la lumière de cette présence ? Votre mariage religieux est-il un engagement mûrement réfléchi ?
- - Quelles pressions extérieures peuvent s'exercer ?
- - Quelle part de liberté pensez-vous conserver ?
- - Quelle part de liberté acceptez-vous de laisser à l'autre ?

La liberté du mariage dans le Catéchisme de l'église catholique

N° 1625 Les protagonistes de l'alliance matrimoniale sont un homme et une femme baptisés, libres de contracter le mariage et qui expriment librement leur consentement.
" Etre libre " veut dire :
– ne pas subir de contrainte ;
– ne pas être empêché par une loi naturelle ou ecclésiastique.

N° 1628 Le consentement doit être un acte de la volonté de chacun des contractants, libre de violence ou de crainte grave externe. Aucun pouvoir humain ne peut se substituer à ce consentement. Si cette liberté manque, le mariage est invalide.

Textes

Genèse 1
« *Dieu créa l'homme et la femme à son image, à l'image de Dieu il les créa, il les créa homme et femme* »
La création dans ce récit est séparation : Dieu crée le monde en distinguant, un espace est ouvert comme espace de liberté. Dieu, qui n'est qu'amour, a créé l'homme et la femme pour vivre ensemble, pour se choisir comme Adam s'émerveille devant Eve (Gn 2) pour s'aimer ensemble d'un amour qui va s'enraciner dans l'amour de Dieu. Alors, ils donnent la vie à travers leurs enfants mais aussi par toutes les actions et projets qu'ils mènent ensemble. La démarche est alors toujours la même : se reconnaître, s'aimer et se choisir. Poser un choix est le propre de celui qui est libre. Nos choix indiquent notre orientation fondamentale, sont portés par notre liberté. Cette liberté est ce qui fait la grandeur et la dignité de l'être humain. Ils permettent de dire « Je », se reconnaître sujet de sa vie. Jusqu'au jour où l'on ose un « je te choisis ». Comment faire ce choix dans la plus grande liberté et le respect de la liberté de l'autre ? *Luc 1, 26-38 – L'Annonciation – Texte utilisé par l'équipe mariage de Morlaix*